



« Actuellement, nous exportons 25 % de nos produits. L'objectif est de passer à 50 % en 2020. »

Jérôme Tacquard,
directeur général de Loc Maria Biscuits

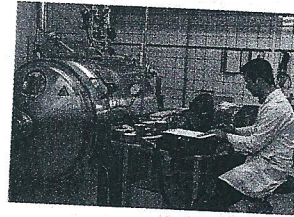
la petite ville de Lamballe (Côtes-d'Armor). « Quarante millions d'euros vont être engagés dans un nouveau site de transformation élaboré à Plestan (Côtes-d'Armor) sur une surface de 12 000 mètres carrés », indique-t-on dans l'entourage d'Emmanuel Commault, le directeur général du groupe. Comme tous les autres acteurs de la filière en Bretagne, Cooperl Arc Atlantique est à la recherche de marques fortes bien identifiées par les consommateurs. Il vient de reprendre à la Financière Turenne Lafayette ses usines Madrange et Paul Prédault, spécialisées dans le jambon et le pâté.

La filière reste centrée sur le Marché du porc breton, implanté à Plérin (Côtes-d'Armor), qui fixe deux fois par semaine au cadran le niveau de cotation des animaux pour l'ensemble des acteurs. Elle bénéficie également de la puissance de feu des enseignes de distribution Leclerc et Intermarché, devenues des industriels de premier rang. Kermené, du groupe Leclerc, déploie à Saint-Jacut-du-Mené, au cœur de la campagne des Côtes-d'Armor, la plus grande salaisonnerie de l'Hexagone complétée par des usines de fabrication de lardons, de saucisses et d'autres produits transformés, toutes situées dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de son fief costarmoricain. Avec plus de 3 400 salariés, Kermené approvisionne en porcs et charcuteries tous les magasins du groupe. Il contribue à la stabilisation de la filière dans laquelle s'est également engagé Intermarché via sa filiale d'abattage Jean Rozé, qui a notamment repris il y a deux ans au groupe Gad son abattoir de porcs situé à Josselin (Morbihan).

Accompagnement à la réduction des intrants

Forte de plus de 85 000 salariés répartis entre 6 700 établissements, la filière agroalimentaire bretonne est également très présente dans ce qu'il était précédemment commun de nommer l'« or blanc ». Depuis la fin des quotas décidée par l'Union européenne il y a deux ans, le lait a perdu de sa superbe, surtout du côté des producteurs « dont beaucoup disposent d'un revenu de seulement 350 euros par mois », se désole Didier Lucas, le président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) des Côtes-d'Armor. Les cours en dents de scie touchent de plein fouet les éleveurs, mais aussi les industriels. Ils disposent de marges de manœuvre très faibles pour revaloriser les prix versés à leurs producteurs. Afin de dégager une valeur ajoutée plus forte, les industriels les mieux armés financièrement s'engagent dans de lourds investissements, comme cela a été récemment le cas pour le groupe chinois Synutra, qui a investi plus de 100 millions d'euros dans une nouvelle usine de production de lait en poudre pour bébés à Carhaix (Finistère).

LES PÉPITES DE LA RÉGION



SILL FAIT LE PARI DU LAIT EN POUVRE

Le groupe familial Sill, situé à Plouvien (Finistère), cherche à construire une tour de séchage du lait moyennant un budget prévisionnel de 60 millions d'euros. L'industriel, qui avait porté son dévolu sur la commune de Guipavas, près de Brest (Finistère), fait face à des associations de défense de l'environnement qui tentent de bloquer le dossier de faisabilité. Le groupe évoque un autre site en baie de Morlaix. Le dossier traîne depuis plusieurs années. ■

EVEN SE RENFORCE DANS LE LAIT INFANTILE

Le lait infantile en poudre met le groupe coopératif Even (Ploudaniel, Finistère) en appétit. Il va ouvrir prochainement une tour de séchage de 47 mètres de haut pour la production annuelle de 30 000 tonnes de lait en poudre dans la petite commune de Créhen (Côtes-d'Armor). Ce projet se traduit par la création de 90 emplois. Plus de 80 millions d'euros sont engagés dans cet investissement. Le lait en poudre sera principalement vendu en Asie, notamment en Chine. ■

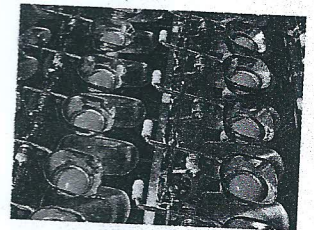
CITÉ MARINE S'ÉTEND À KERVIGNAC

Filiale du groupe japonais Nissui spécialisé dans la pêche et les produits de la mer, l'entreprise Cité Marine achève la construction, à Kervignac (Morbihan), d'une nouvelle usine de transformation de poisson sur une surface

couverte de 7 000 mètres carrés. 13 millions d'euros sont engagés dans cet investissement, qui se traduira par la création progressive de 100 emplois. Cité Marine a dégagé l'an passé un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros. Il emploie 1 000 salariés. ■

LE GOUESSANT PASSE AU BIO

L'entreprise coopérative Le Gouessant, installée à Lamballe (Côtes-d'Armor), fabrique des aliments pour le bétail, principalement pour le porc et la volaille, mais aussi pour la filière aquacole. Après avoir investi 13 millions d'euros en 2016 dans la modernisation de ses outils industriels, Le Gouessant réitère cette année avec une enveloppe de 17 millions d'euros, notamment pour renforcer ses capacités de production d'aliments bio. ■



PEP INVESTIT DANS LES ŒUFS FRAIS

Installée à Ploërmel (Morbihan), la société PEP fabrique des produits élaborés à base d'œufs frais. Cette filiale du groupe coopératif d'Aucy, situé au Theix (Morbihan), a démarré un investissement de 17 millions d'euros pour la création d'une nouvelle unité de pasteurisation ainsi qu'une casserie. PEP, qui compte une cinquantaine de salariés, vient de créer la marque Cocotine pour ses produits à la restauration hors domicile et aux boulangers-pâtisseries. ■